

Chalet Mauriac.

Résidences d'auteurs
Ecritures numériques et contemporaines

Plan de gestion du Parc

2015-2020

La Région Nouvelle-Aquitaine réoriente la gestion du parc du Chalet Mauriac qui était traité jusqu'à lors comme espace vert classique. Pour pérenniser l'identité historique et biologique du parc, un plan de gestion est élaboré.

Partant des exigences de sécurité, le plan oriente les actions de travaux et d'entretien vers la restauration des milieux naturels. L'ouverture et la transmission de ce patrimoine unique est prise en compte au travers des différents partenariats.

En filigrane les actions menées sont guidées par « l'esprit du lieu », celui que l'on retrouve dans l'œuvre de François Mauriac.



actions réalisées



DEC. 2015

Rencontre avec les représentants du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et début de la collaboration avec le SMABVC (Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron) pour aboutir à un plan global de gestion autour de la rivière et de la zone du Parc éligible au programme Natura 2000.



Damoiseau royale



AVR. 2016

Premiers inventaires dans la zone de la prairie humide le long de la rivière La Hure ainsi que dans le parc, par Alexandra Quénu – animatrice Natura 2000 – Vallée du Ciron.

Participation de deux étudiantes en Master d'écologie.



Calluna



JUIL. 2016

Collaboration avec Jean-Pierre Dents (débardeur à cheval à St-Symphorien) pour la fauche tardive de la prairie par traction animale. Ce type de fauche permet de moins impacter le sol, l'exportation du foin en bottes contribue à l'appauvrissement de la parcelle en matières organiques et permet ainsi une plus grande diversité floristique.



AOÛT 2016

Réalisation du diagnostic phytosanitaire visuel et sonore des arbres du Parc par l'Office national des forêts (ONF). À l'issue de celui-ci, des préconisations de travaux de mise en sécurité du Parc nous ont été données pour les six années à venir. (Tests complémentaires, abattages, élagages, périmètres de sécurité...) Ce rapport enrichi le Plan de gestion du parc avec une analyse paysagère sous l'angle de la conservation du patrimoine naturel.



NOV. 2016

Réalisation des diagnostics complémentaires par tests de traction et tomographie* de cavités jusqu'à 20m de hauteur, concernant 23 arbres remarquables par Aâpa Ingénierie. Seul un Pin vénérable mais en phase de sénescence a été proposé à l'abatage à cause de l'instabilité de son socle racinaire attaqué par un champignon.

*Technique non invasive qui par propagation d'ondes sonores dans l'arbre permet de détecter, de localiser et de mesurer des zones de bois dégradé non décelables à l'œil.



JANV. > AVR. 2017

Réalisation par les Chantiers du Fleuve (entreprise d'insertion) de nombreux travaux en lien avec le Plan de Gestion du Parc.

- les branchages ont été broyés et épanchés sur les chemins de promenade ;
- création de périmètres de sécurité pour isoler des arbres en fin de vie et favoriser la régénération de la forêt en évitant le piétinement des semis naturels ;
- abattages simples dont certains avec autorisation d'emprise sur la voie publique ;
- création de totems (niches écologiques) par réduction

d'arbres morts ou en fin de vie.

- valorisation des résidus de coupes par broyage sur les chemins, gestion fine d'espèces envahissantes comme le Robinier, etc ;
- travaux de rénovation de la ripsylvie* le long de la rivière La Hure.

*Ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve.



Pin centenaire

actions à venir

SEPT. 2017



Fauches de la prairie humide par traction animale (chevaux) par Jean-Pierre Dents. Il est prévu deux fauches cette année, l'une pour accélérer le processus d'exportation de la matière organique et l'autre tardive, qui permet aux végétaux de faire un cycle complet (graines) et aux insectes de se reproduire et de migrer.



Partenariats Dans le cadre de notre collaboration avec le SMABVC (Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant du Ciron) un partenariat avec le Lycée agricole de Bazas Terro de Gascogne est à l'étude pour :

- des actions de renouvellement des végétaux présents sur le site par ramassage au sol et mise en culture (Pépinières Naudet) des graines, puis replantations ;
- repérage et sélection de semis spontanés (arbres et arbustes indigènes) et protection de ceux-ci contre la faune sauvage.

- implantation de modules de Haies Fruitières dans la continuité de la haie présente devant le domaine côté cours de Verdun. Celles-ci sont un véritable modèle d'agrosystème qui offre un changement permanent en fonction des saisons, des fructifications (fruites) et des feuillaisons (feuilles) par le Conservatoire régional des végétaux d'Aquitaine de Montesquieu ;
- plantation par bouturage de végétaux adaptés formant ainsi une « haie aquatique » le long de la banquette du fossé qui traverse le domaine. Celle-ci fournira un gîte pour de nombreuses espèces terrestres. Ce cortège pourra être complété par des herbacées spontanées de ces milieux, cultivées en pépinière avec notamment l'osmonde

royale (espèce protégée au niveau européen, liste rouge) déjà présente sur le site. Ces végétaux en plus de présenter un intérêt écologique majeur (régulation naturelle de l'eau par absorption racinaire, maintien des banquettes et régénération du biotope) offrent une entité paysagère restaurant la typicité du site.



Scorabé bleu métallique

OCT. 2017



Chantier d'élagage, abattages par démontage et créations de niches écologiques concernant 630 arbres. Ces travaux de haute technicité seront réalisés par Garonne Environnement – EURL Henri Carrière avec l'Aâpa Ingénierie comme Assistance à maîtrise d'ouvrage. Le débardage par traction animale est imposé pour les secteurs les plus sensibles du Parc, la campagne de travaux se terminera début 2018.

Projet de mise en place d'une charte Natura 2000 pour la zone concernée du Parc (berges de La Hure et prairie humide) ; elle décrit une liste des « bonnes pratiques agro-environnementales » que le contractant s'engage à appliquer, ainsi que le descriptif des engagements.

- fauche d'entretien avec exportation de la matière organique coupée ;
- contrôle de la prolifération des robiniers ;
- entretien raisonné des fossés ;
- entretien ou création de haies, etc.

2018-2020



Proposition pour l'obtention du label « Arbre Remarquable de France » décerné par l'association A.R.B.R.E.S concernant certains jets du parc (notamment les pins gemmés) Depuis l'an 2000, dans le cadre de l'opération : « 200 arbres pour retrouver nos racines », attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés possédant un arbre exceptionnel. Ils signent un accord de partenariat avec l'association, impliquant notamment :

- un engagement

d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel.

- la mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association.

